

MÉMOIRE

**ENJEUX POUR LE GOUVERNEMENT:
ANALYSES, FAITS ET RECOMMANDATIONS
DU RÉSEAU DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN
PRÉVENTION DES DÉPENDANCES DU
QUÉBEC**

**PRÉSENTÉ À L'ENSEMBLE DES
MINISTÈRES CONCERNÉS**

4 MARS 2016



AQCID
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES CENTRES D'INTERVENTION
EN DÉPENDANCE

- MINISTRES CONCERNÉS -

Madame Lucie Charlebois, *ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie*

Monsieur Gaétan Barette, *ministre de la Santé et des Services sociaux*

Monsieur Sébastien Proulx, *ministre de l'Éducation et de la Famille*

Madame Hélène David, *ministre de l'Enseignement supérieur*

Madame Francine Charbonneau, *ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation*

Madame Dominique Vien, *ministre du Travail*

Monsieur François Blais, *ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale*

Monsieur Sam Hamad, *président du Conseil du trésor*

Madame Stéphanie Vallée, *ministre de la Justice*

Monsieur Martin Coiteux, *ministre de la sécurité publique*

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	4
<i>Comité prévention</i>	4
<i>Portrait de nos organismes communautaires en prévention des dépendances (OCPD)</i>	5
Introduction	6
Semaine de prévention de la toxicomanie	7
Mise en garde d'une diminution de la prévention en dépendance	8
Le coût de la prévention	9
<i>Glissement de la prévention de la dépendance dans plusieurs enveloppes</i>	10
<i>Respect de ce qui est en place</i>	11
Prévention des dépendances par une personne externe au milieu	12
Plan d'action interministériel en dépendance	13
Légalisation du cannabis par le fédéral	14
Conclusion	15
Sommaire des recommandations	16

PRÉSENTATION

L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) est un regroupement national représentant près de 100 organismes communautaires en dépendance. L'AQCID constitue ainsi l'organisation la plus représentative du milieu des dépendances regroupant des organismes d'aide et entraide, des milieux de vie, des centres de prévention et des centres de traitement. L'AQCID est un interlocuteur et un partenaire du réseau public dans la prestation de services en dépendance à la population.

NOTRE MISSION

- Regrouper les organismes communautaires et privés travaillant dans le secteur des dépendances;
- Favoriser la concertation et l'unité d'action entre les membres;
- Représenter ses membres auprès de la population et des instances notamment les instances politiques, communautaires et publiques;
- Constituer un lieu d'actions et d'échanges d'informations, de connaissances, de recherches et d'expertises;
- Favoriser et soutenir la qualité des services déployés par ses membres

COMITÉ PRÉVENTION

Depuis sa création, l'AQCID a mis en place un comité permanent en prévention des dépendances. Ce comité a pour mandat de réfléchir et d'agir sur les enjeux rattachés à la prévention en dépendance.

Ce comité regroupe les organismes en promotion et prévention

- Ayant pour objectif de promouvoir les saines habitudes de vie et prévenir l'émergence de problèmes de dépendance (ex. : organisme de prévention dans les écoles, dans les milieux de travail ou qui exerce au sein d'une clientèle particulière comme les personnes retraitées de 50 ans et plus);
- Assurant l'évaluation, la détection (dépistage) et l'intervention précoce afin de prévenir l'émergence de problèmes de dépendance (ex. : organisme d'entraide, de soutien, d'aide aux proches, etc.);
- Minimisant les conséquences par une réduction des méfaits.

LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES

D'entrée de jeu, nous vous proposons notre définition de la prévention des dépendances pour vous permettre de vous situer tout au long de la lecture du mémoire.

Les actions de prévention servent à anticiper et empêcher qu'une chose indésirable ne se produise au sein d'individus et de la société. Plus largement, la prévention représente un ensemble cohérent et systémique d'actions précises pour prévenir et contrer une problématique sociale et sanitaire. Elle ne peut donc être efficace sans aborder la promotion de la santé et les saines habitudes de vie. Plus spécifiquement, « la prévention [des dépendances] désigne, au sens strict, le premier stade du continuum de l'intervention en toxicomanie. »¹ Dans les pratiques préventives de l'usage inapproprié de substance psychoactive (SPA), on retrouve la promotion des saines habitudes de vie et la prévention (santé publique), le dépistage (détection des problématiques) ainsi que l'intervention précoce. Cette dernière constitue l'intermédiaire avec le traitement et la réinsertion sociale. La prévention peut donc avoir pour objectifs soit de réduire l'occurrence ou la survenue d'un risque, soit d'adapter le comportement en présence du risque réalisé.²

En 2008, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie-Centre-du-Québec définissait les sphères

1 Brisson, P., 2014, *Prévention des toxicomanies – Aspects théoriques et méthodologiques*, p. 12

2 Parent, A., Tallon, J. & Loubière, S., 2015, *L'économie de la prévention – Enjeux et problématique*, 55(5), 831-847

d'activité.³ Cela résume les principaux champs d'action des organismes communautaires en prévention des dépendances présents dans notre association.

Promotion de la santé et des saines habitudes de vie

Toutes les actions visant à influencer les déterminants de la santé pour permettre aux individus, aux groupes et aux communautés d'avoir une plus grande emprise sur leur santé par l'amélioration de leurs conditions et de leur mode de vie en renforçant les facteurs de protections.

Prévention

Elle vise à empêcher l'émergence d'un problème lié à la consommation de substances psychoactives et de jeux de hasard et d'argent au sein de la population ou à limiter les conséquences de ce problème chez les personnes dépendantes. Les actions visent la réduction des facteurs de risque associés aux dépendances.

Dépistage ou détection

Elle permet d'établir le niveau de sévérité du problème, d'orienter la personne vers la ressource adaptée à ses besoins et d'intervenir rapidement pour prévenir, réduire et traiter les situations de dépendance.

Intervention précoce

Elle est constituée d'interventions cliniques, généralement individuelles. Elle inclut, entre autres, la formule-conseil, les programmes de consommation contrôlée et l'entrevue motivationnelle.

PORTRAIT DE NOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN PRÉVENTION DES DÉPENDANCES (OCPD)

L'association regroupe 27 organismes de prévention. Les OCPD proposent une variété de services adaptés aux réalités de leur milieu.

Les services offerts

- Prévention/sensibilisation dans la communauté (les établissements scolaires, les milieux de travail, résidence pour les aînés, etc.)
- Promotion des saines habitudes de vie
- Formations et ateliers pour les intervenants, le personnel enseignant, les employés, les employeurs, les parents et les personnes retraitées de 50 ans et plus, les différents partenaires, etc.
- Atelier de sensibilisation auprès des élèves du primaire et du secondaire.
- Sensibilisation par le biais de conférences et kiosques
- Détection par l'évaluation et l'intervention précoce

Quelques données statistiques (année 2014-2015)⁴

- 10 000 personnes de tout horizon ont participé à des conférences ou ateliers.
- 30 700 documents d'information (dépliants, brochures, etc.) ont été distribués.
- 61 339 jeunes en milieu scolaire ont été rejoints.
- 214 878 trousseaux d'injection ou de prévention des ITSS ont été distribués
- 224 997 personnes ont été rejointes par l'une ou l'autre des activités offertes par les OCPD.

³ ASSS Mauricie-Centre-du-Québec, 2008, *Orientations régionales en dépendances 2008-2012*, 42 pages

⁴ Données recueillies auprès des rapports d'activité de certains des OCPD membres de l'association

INTRODUCTION

Les compressions budgétaires en santé publique, la précarité des commissions scolaires et la réorganisation du réseau de la santé ne sont que quelques exemples qui font craindre le pire aux acteurs impliqués dans les projets de prévention, dont les OCPD. Leurs activités sont mises en place pour prévenir le développement de problèmes sociaux et de santé pouvant engendrer de graves problèmes pour les personnes ainsi que des dépenses énormes pour l'État. Elles servent précisément à éviter que les services curatifs ne débordent et contribuent à augmenter la qualité de vie de la population. Pour l'ensemble de la population, la prévention passe souvent inaperçue puisqu'elle cible davantage des groupes de personnes à risque. Elle peut sembler redondante, mais il est démontré qu'elle est efficace à long terme sur les plans sociosanitaire et économique.

Dans un contexte où les coûts des soins de santé croissent et où l'accent est mis sur les compressions budgétaires et la prise factuelle de décisions, la reconnaissance du fardeau économique considérable que représentent les maladies et les blessures en grande partie évitables a mené à un regain d'intérêt pour les mesures préventives de santé publique comme moyens de limiter les dépenses en soins de santé.

- Agence de la santé publique du Canada, 2009⁵

Tout en réduisant les coûts sur le système de soins de santé, la prévention permet de générer une croissance économique liée à l'état de santé des personnes, celles-ci étant davantage en mesure de mettre à profit leur potentiel (éducation, travail, participation sociale, etc.)⁶. Par exemple, chaque dollar investi dans la prévention du tabagisme, qui fait partie du domaine de la dépendance, permettrait d'économiser jusqu'à 20 \$ en soin de santé. Donc, investir dans la prévention des dépendances peut permettre de réaliser des économies, puisque celles-ci débordent du seul contexte du réseau de la santé et s'étendent dans plusieurs sphères (criminalité, bien-être psychologique, éducation, travail, famille, etc.)⁷.

Notre objectif est donc de s'assurer que le gouvernement reconnaît l'importance des organismes communautaires en prévention des dépendances et qu'il développe le réflexe de s'associer à ceux-ci, par l'AQCID, pour la mise en place de toute mesure ou politique rattachée au réseau de la dépendance au Québec.

Dans ce mémoire, nous vous faisons part des **six (6) éléments** sur lesquels nous désirons attirer votre attention.

1. La semaine de la prévention de la toxicomanie;
2. Mise en garde d'une diminution de la prévention;
3. Le coût de la prévention;
4. Prévention des dépendances par une personne externe au milieu;
5. Plan d'action interministériel en dépendance;
6. Légalisation du cannabis par le fédéral.

⁵ Agence de la santé publique du Canada, Mai 2009, *Investir en prévention : la perspective économique – Principales conclusions d'un examen des données récentes*, 34 pages.

⁶ Ibid

⁷ Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (CCLT), *Nous marquons la Semaine nationale de prévention aux toxicomanies. Accent de la prévention de la toxicomanie chez les jeunes. Communiqué de presse du 17 novembre 2014. Consulté le 30 avril 2015, URL : <http://www.ccsa.ca/Resource%20Library/CCSA-NAAW-News-Release-2014-fr.pdf>*

SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE

En 2014, la semaine de prévention de la toxicomanie a bénéficié d'une somme de 1,3 million de \$. Selon nos organismes en prévention, cette campagne ne semble pas rejoindre la population cible compte tenu des besoins spécifiques à chaque milieu. Donc, plusieurs organisations utilisent leurs propres outils durant cette semaine au détriment de ceux proposés par le ministère.

Selon nous, il y a un risque de gaspillage de temps et d'argent pour le ministère et pour les organismes si le travail doit être dédoublé. Alors, comment rentabiliser cet investissement nécessaire? Peut-on imaginer l'impact de cette campagne si elle était élaborée en partenariat avec les milieux? Peut-on penser aux effets des activités de prévention des organismes communautaires s'ils bénéficiaient d'une redistribution de cette somme?

« La prévention ne pourra être efficace qu'au prix de la collaboration, de la complémentarité et, ultimement, de la concertation des services offerts dans une visée écologique [systémique] »⁸, précisent les chercheurs. La question du partenariat demande donc d'être remise à l'ordre du jour auprès des acteurs en prévention des dépendances.

De plus, la déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé exige que les gouvernements tiennent compte des « contributions de la société civile [duquel sont issus les organismes communautaires] et de ses capacités à agir sur les déterminants sociaux de la santé, pour la **sensibilisation**, pour la **mobilisation sociale** et pour la **mise en œuvre**. »⁹

Donc, nous croyons que la semaine de prévention doit être en harmonie avec les interventions régionales, ce qui, à notre avis, multipliera considérablement l'impact de cette semaine.

Ainsi, nous vous proposons deux recommandations indépendantes l'une de l'autre.

Que l'AQCID ait deux sièges au comité de structure de la semaine de la prévention de la toxicomanie permettant d'avoir des experts-terrains qui parleront au nom des organismes communautaires en prévention.

Qu'il soit permis à l'AQCID de soumissionner pour recevoir le montant accordé pour structurer la semaine de la prévention de la toxicomanie.

8 Laventure, M., BOISVERT, L. & BERNARD, T., 2010, Programmes de prévention universelle et ciblée de la toxicomanie à l'adolescence : recension des facteurs prédictifs de l'efficacité, *Drogue, Santé et Société*, 9, 121. Doi :10,7202/044871ar

9 Organisation mondiale de la santé, octobre 2011, Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé, Rio de Janeiro, 8 pages

MISE EN GARDE D'UNE DIMINUTION DE LA PRÉVENTION EN DÉPENDANCE

Depuis quelques années, certaines statistiques tendent à démontrer une diminution de la consommation inappropriée de substances. En 2014, l'Institut de la Statistique du Québec présentait les résultats de son rapport qui suggérait clairement une diminution de la prévalence des comportements de consommation au cours des 15 dernières années chez les jeunes Québécois. Par exemple, la proportion d'élèves ayant consommé de la drogue au cours des 12 derniers mois a diminué de façon significative, passant de 43 % en 2000 à 28 % en 2008, puis à 24 % en 2013.¹⁰ Plusieurs facteurs peuvent être attribués à cette baisse : efficacité des traitements, réussite des plans de prévention dans les écoles, les milieux de travail, les résidences pour personnes âgées, etc. Il est toutefois important de demeurer vigilant dans l'interprétation de ces statistiques et de poursuivre l'examen des comportements de consommation ainsi que des types de substances consommées chez les jeunes. Une baisse statistique de la consommation doit être analysée dans sa relation avec la totalité des données disponibles, comme l'arrivée de nouvelles substances synthétiques par exemple.

La tentation de diminuer les fonds nécessaires pour la poursuite de la prévention peut surgir, surtout dans un contexte d'austérité. Il faut cependant y résister, voire même y injecter davantage d'argent, autrement, les efforts auront été vains. La comparaison avec le domaine de la prévention des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) est frappante. « Une diminution des campagnes de sensibilisation et de prévention des ITSS en raison d'une diminution des cas signalés a mené à un effet inverse, soit une réaugmentation des cas. »¹¹ À l'instar des mesures recommandées dans le rapport sur les ITSS de 2014, la prévention, le dépistage, les interventions précoces et le développement des connaissances demeurent des pistes d'action essentielles à l'amélioration de la santé ainsi qu'à la prévention de l'émergence de problèmes. Il en va de même pour les enjeux de la dépendance.

Les meilleures pratiques en prévention se doivent d'être **planifiées** de façon à pouvoir intervenir globalement sur un ensemble de niveaux (école, jeunes, parents, aîné, communauté). Les objectifs sont développés en **concertation et interactivité** avec les acteurs du milieu et deviennent appropriés et adaptés à la réalité de tous, dont les personnes ciblées par la campagne de prévention. Pour se définir comme une meilleure pratique en prévention, « les interventions doivent être déployées de façon **intensive et continue** en milieu scolaire, familial et communautaire, et tout au long du cheminement des personnes afin de favoriser le développement des compétences personnelles et sociales. Elles ne devraient pas se limiter à des interventions ponctuelles. »¹²

De plus, l'Appel à l'action de Nairobi, issue de la 7e conférence internationale sur la promotion de la santé, a appelé les pays participants, dont le Canada, à agir sur les déterminants sociaux de la santé, en s'appuyant sur les recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la santé (CDSS) de l'OMS en 2008, à travers le partenariat et la collaboration intersectorielle. Particulièrement, la conférence invite les gouvernements à renforcer l'intégration de la promotion de la santé dans les systèmes de santé, les politiques et les programmes de santé.

C'est pourquoi nous recommandons que le gouvernement encourage les organisations gouvernementales (commissions scolaires, universités, cégeps, milieux de travail, CHSLD, etc.) à promouvoir la prévention de la dépendance dans leur milieu, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires existants.

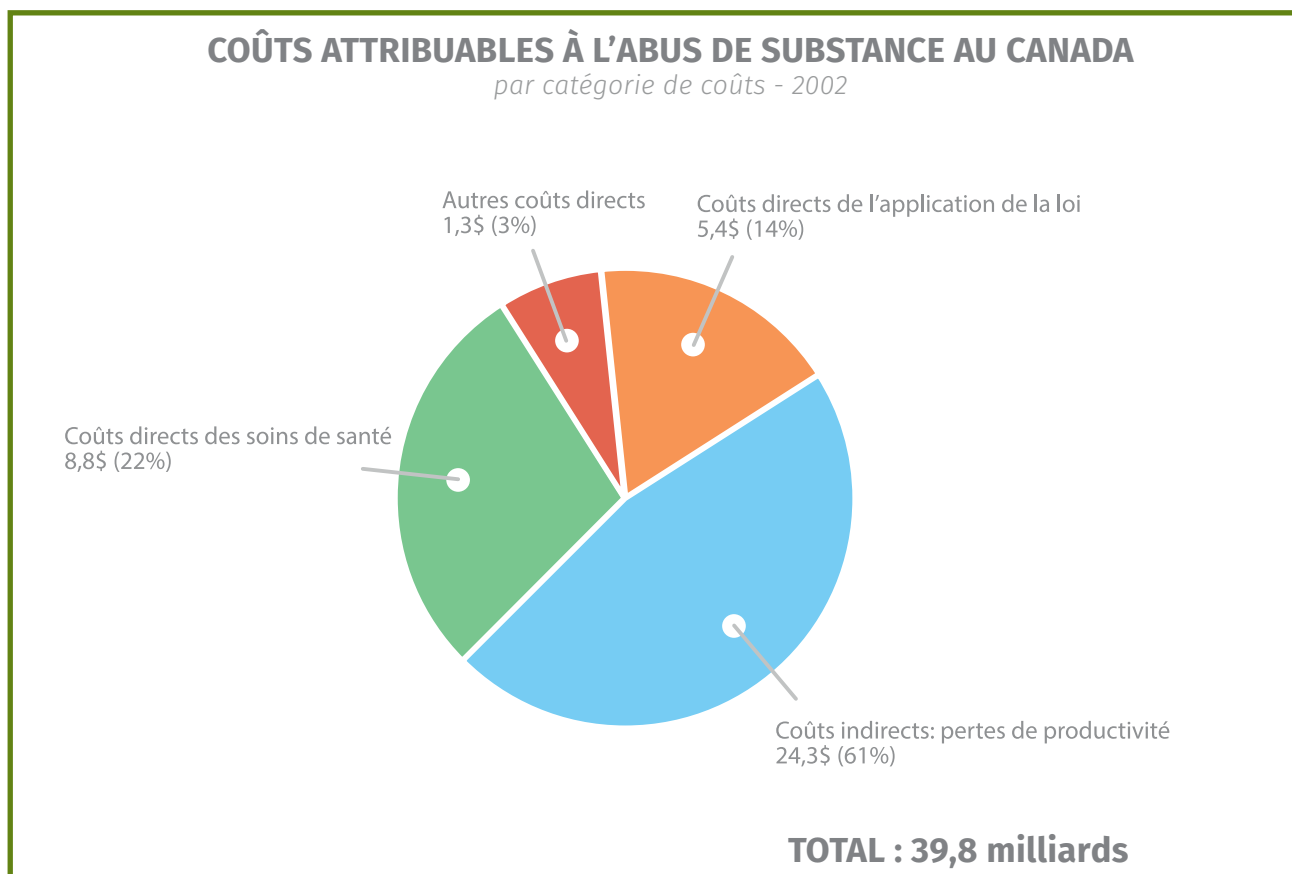
10 TRAORÉ, Issouf, Lucille A. PICA, Hélène CAMIRAND, Linda CAZALE, Mikaël BERTHELOT et Nathalie PLANTE (2014). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013. Évolution des comportements au cours des 15 dernières années*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 208 p.

11 Venne, Lambert, Fadel, Minzunza, & Gravel, 2013, *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec (Vol. 2013)*, Institut nationale en santé publique, https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1920_Portrait_ITSS_2013_Projections_2014.pdf

12 PETERSON, R. (2014), *Meilleures pratiques de prévention des toxicomanies en milieu scolaire*, p. 10

LE COÛT DE LA PRÉVENTION

En 2002, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) présentait une étude sur les coûts de l'abus de substances au Canada. Le Centre y démontrait que pour l'année 2002, les coûts attribuables à l'abus de substances au Canada s'élevaient à près de 40 milliards de \$. Pour le Québec, ce montant représente environ 8,7 milliards de \$.



Sources : Centre Canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, mars 2006, les coûts de l'abus de substances au Canada 2002 - Points saillants.

Ainsi, il est important de ne pas perdre de vue que « pour chaque dollar investi dans le [secteur] communautaire, sept sont économisés au public »¹³. En d'autres mots, les fonds investis par le gouvernement dans le milieu communautaire représentent une économie considérable pour le secteur public. Dans un contexte d'austérité, il devient donc avantageux d'y consacrer les sommes nécessaires.

Au niveau de la dépendance, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a souligné que « la plupart des études montrent que **chaque dollar investi dans de bons programmes de prévention peut permettre aux pouvoirs publics d'économiser jusqu'à 10 dollars par la suite**; par conséquent, les dépenses que le gouvernement consacre à la prévention, au traitement et à la réadaptation ainsi qu'à leur système de contrôle réglementaire doivent être maintenues, même en période d'austérité financière. »¹⁴

13 Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC-03), 2012, *Surplus de cadre en santé : Bonnardel a raison, communiqué de presse.*

14 Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale (UNRIC), 5 mars 2014, *Rapport 2013 de l'OICS : des experts de l'ONU appellent au renforcement de la prévention de la toxicomanie.*

INVESTISSEMENT



1\$ dans la prévention = 10\$ d'économie au public

En conséquence, un investissement dans les organismes communautaires du réseau de dépendance est un investissement permettant au gouvernement des économies, tant financière que sociétale (pensons notamment aux coûts que la problématique de dépendance engendre dans notre système de santé).

C'est pourquoi nous recommandons au gouvernement d'améliorer le financement à la mission des organismes communautaires de prévention en dépendance permettant des économies dans des secteurs névralgiques comme la santé et les services sociaux.

De plus, nous recommandons au gouvernement de travailler de concert avec les organismes communautaires de prévention en dépendance permettant le maintien de la prévention sur l'ensemble du territoire québécois.

GLISSEMENT DE LA PRÉVENTION DE LA DÉPENDANCE DANS PLUSIEURS ENVELOPPES

Nous reconnaissons l'effort du gouvernement de s'assurer de la prévention en dépendance. Cependant, les organismes communautaires de prévention ont constaté, à quelques reprises, que l'enveloppe financière destinée à la prévention est souvent immergée dans d'autres besoins.

C'est pourquoi nous recommandons d'attribuer les enveloppes budgétaires existantes aux organismes communautaires, c'est-à-dire aux experts du milieu, permettant une meilleure atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de prévention en dépendance.

Sur le plan régional, nous recommandons d'encourager les CISSS ou les CIUSSS à collaborer avec les organismes communautaires de prévention en dépendance présents sur leur territoire pour l'élaboration et la mise en place de mesures de prévention des dépendances afin d'éviter le dédoublement des activités.

RESPECT DE CE QUI EST EN PLACE

Notre recommandation d'attribuer directement aux secteurs souhaités les enveloppes budgétaires ne nécessite pas de changer ce qui est déjà en place. En effet, nous ne demandons pas de mettre en place de nouvelles équipes de prévention lorsque celles-ci sont déjà présentes dans un milieu. Par contre, dans un principe d'équité entre les régions, le gouvernement devrait s'assurer de la présence de telles équipes sur l'ensemble du territoire québécois en privilégiant les organismes communautaires des régions concernées. Nous vous rappelons que les organismes membres de l'AQCID ont en moyenne vingt années d'expérience en prévention des dépendances.

Dans l'optique d'arrimer ces recommandations, nous préconisons la mise en place d'un comité interministériel, avec l'AQCID comme partenaire, pour s'assurer que l'ensemble des régions sera desservi par la prévention des dépendances.

Nous recommandons donc une redistribution plus judicieuse des fonds existants en tenant compte des compétences des organismes communautaires ainsi que des objectifs souhaités.

PRÉVENTION DES DÉPENDANCES PAR UNE PERSONNE EXTERNE AU MILIEU

Il existe plusieurs portes d'accès aux services en dépendance. Une de celles-ci est la présence, dans le milieu, d'une personne attitrée à la prévention en dépendance. Ainsi, effectuer de la prévention en dépendance directement dans le milieu amène les personnes à se dévoiler et faire une demande d'aide.

L'expertise-terrain acquise par nos organismes de prévention nous a démontré qu'il y a une différence significative lorsque les interventions sont réalisées par une personne de l'organisation concernée versus une personne externe. Lorsqu'une personne va chercher de l'aide, elle ressent certaines craintes ou émotions (peur de perdre son emploi, peur d'être mis dehors de l'école, peur de se voir étiqueter dans son milieu comme étant une personne ayant une problématique de dépendance, etc.). Le fait de se dévoiler à une personne à l'interne peut accentuer ces émotions et confiner la personne dans le non-dévoilement.

Dans cette logique, la présence d'un intervenant externe est importante pour créer un lien de confiance significatif avec les personnes. Sa fonction est moins perçue menaçante contrairement au personnel en place et les personnes sont plus à l'aise de leur demander du soutien. Ceci assure également plus de confidentialité et un sentiment de confiance plus grand pour la personne qui demande de l'aide.

C'est pourquoi nous recommandons au gouvernement de promouvoir, dans l'ensemble des milieux (école, milieu de travail, résidence pour aînés, etc.), l'utilisation de services d'organismes externes pour la prévention des dépendances.

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL EN DÉPENDANCE

Actuellement, le Ministère de la Santé et des Services sociaux travaille à l'élaboration du prochain plan d'action interministériel en dépendance. Nous considérons que ce plan d'action aura une incidence sur l'ensemble du réseau de la dépendance au Québec et que les enjeux concernant la prévention doivent faire partie de ce plan. Nous rappelons également que notre association représente un large éventail du continuum des services offerts, passant de la prévention au traitement des dépendances. Nous croyons que les organismes communautaires en prévention, que nous représentons, possèdent une expertise-terrain nécessaire pour une compréhension globale des enjeux rattachés à la problématique des dépendances.

En conséquence, nous recommandons que l'AQCID ait une place au sein du comité de travail du plan d'action interministériel en dépendance afin de s'assurer que la prévention des dépendances soit considérée.

LÉGALISATION DU CANNABIS PAR LE FÉDÉRAL

L'élection d'un gouvernement libéral au fédéral a fait entrer en scène le projet de légalisation du cannabis. À cet égard, nous désirons être proactifs et déjà interpeler les instances gouvernementales pour amorcer la réflexion qu'aura la légalisation au Québec sur le continuum des services offerts en dépendance, notamment la prévention.

Monsieur Serge Brochu, professeur et chercheur à l'Université de Montréal, mentionnait « qu'avant d'autoriser le commerce du cannabis, il faut bien définir les programmes de prévention et de traitement des dépendances. Il faut penser prévention. Les experts en santé publique doivent être mis à contribution. » Les organismes communautaires en prévention des dépendances font partie de ces experts à mettre à contribution. Certes, nous ne connaissons ni les balises ni les paramètres entourant la future légalisation du cannabis. Par contre, nous savons que le gouvernement fédéral ira de l'avant. Le réseau actuel en prévention des dépendances est déjà bien déployé et outillé pour permettre d'optimiser les interventions nécessaires en terme de sécurité et de prévention des populations.

Donc, nous recommandons d'amorcer la réflexion, au niveau de la prévention, sur les enjeux que représente la légalisation du cannabis pour faire face aux situations qu'elle engendrera par la mise en place d'un comité interministériel en partenariat avec l'AQCID.

CONCLUSION

L'implantation et l'actualisation des différents programmes en prévention se sont avérées des moyens privilégiés pour l'information, la sensibilisation, la prévention, la détection et l'intervention précoce afin d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population incluant les personnes ayant une problématique de dépendance.

La prévention des dépendances au Québec est un enjeu important qui contribue largement à la diminution des coûts sociaux. Nous avons constaté, par vos projets de politiques jeunesse et de forum de prévention Santé, que vous avez un souci pour la prévention des dépendances.

Donc, il importe aux instances gouvernementales de tenir compte des réalités-terrains des organismes communautaires de prévention et d'entrevoir le partenariat avec ces derniers comme étant la voie à privilégier pour les années à venir. Nous vous proposons de travailler avec les acteurs de ce réseau communautaire, que nous représentons, afin qu'ensemble nous atteignons les objectifs d'un Québec en santé.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE

Avoir deux sièges pour l'AQCID au comité de structure de la semaine de la prévention de la toxicomanie permettant d'avoir des experts-terrain qui parleront au nom des organismes communautaires en prévention.

Permettre à l'AQCID de soumissionner pour recevoir le montant accordé pour structurer la semaine de prévention de la toxicomanie.

MISE EN GARDE D'UNE DIMINUTION DE LA PRÉVENTION EN DÉPENDANCE

Encourager les organisations gouvernementales (commissions scolaires, universités, cégeps, milieux de travail, CHSLD, etc.) à promouvoir la prévention de la dépendance dans leur milieu en partenariat avec les organismes communautaires existants.

LE COÛT DE LA PRÉVENTION

Améliorer le financement à la mission des organismes communautaires en prévention des dépendances permettant des économies dans des secteurs névralgiques comme la santé et les services sociaux.

Travailler de concert avec les organismes communautaires en prévention des dépendances permettant d'assurer le maintien de la prévention sur l'ensemble du territoire québécois.

Attribuer les enveloppes budgétaires existantes aux organismes communautaires, les experts du milieu, permettant une meilleure atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de prévention des dépendances.

Éviter le dédoublement des activités en encourageant les CISSS ou les CIUSSS à collaborer avec les organismes communautaires en prévention des dépendances présents sur leur territoire pour l'élaboration et la mise en place de mesures de prévention des dépendances.

Mettre en place un comité interministériel, avec l'AQCID comme partenaire, pour s'assurer que l'ensemble des régions du Québec soit desservi par la prévention des dépendances.

PRÉVENTION DES DÉPENDANCES PAR UNE PERSONNE EXTERNE AU MILIEU

Promouvoir dans l'ensemble des milieux (école, milieu de travail, résidence pour aînés, etc.), l'utilisation de services d'organismes externes pour la prévention des dépendances.

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL EN DÉPENDANCE

Avoir une place pour l'AQCID au sein du comité de travail du plan d'action interministériel en dépendance afin de s'assurer que la prévention des dépendances soit considérée.

LÉGALISATION DU CANNABIS PAR LE FÉDÉRAL

Amorcer la réflexion, au niveau de la prévention, sur les enjeux que représente la légalisation du cannabis pour faire face aux situations qu'elle engendrera par la mise en place d'un comité interministériel en partenariat avec l'AQCID.

Aux Trois Mâts - Carrefour Unité - Centre Accalmie - Centre Adrienne-Roy Shawinigan - Centre d'intervention le Rond Point - Centre Rayon du soleil - Entraide - La Maison du Soleil Levant de Rouyn-Noranda - Maison de Sobriété de Trois-Rivières inc. - Maison Réso de la Mauricie Inc - Ressource Génésis de Charlevoix - Unité Domrémy de Baie-Comeau - Unité Domrémy de Causapscaal - Unité Domrémy de Chandler - Unité Domrémy de Clermont - Unité Domrémy de La Sarre - Unité Domrémy de Mont-Joli - Unité Domrémy de Plessisville inc. - Unité Domrémy de Rivière-du-loup - Unité Domrémy de Rimouski - Unité Domrémy de St-Pascal Inc. - Unité Domrémy de Val D'Or Inc. - Unité Domrémy de Windsor - Unité Point de Départ - Actions Dépendances - Action Toxicomanie Bois-Francs - Cellule Jeunes et familles de Brome-Missisquoi - Centre L'étape du bassin de Maskinongé - Élixir - Groupe Harmonie - GRIP Montréal - L'Arc-en-ciel, prévention des dépendances - La Maison de Jonathan - La Relance Nicolet-Bécancour - Le Réseau Communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes - Liberté De Choisir Inc - Plein Milieu - Regroupement en toxicomanie Prisme - Spectre de rue - BonSecours inc. - Carrefour de l'Espoir - Carrefour le Point tournant inc. - Centre CASA - Centre Corps âme et esprit - Centre de traitement des dépendances Le Rucher - Centre Domrémy des Appalaches - Centre Rayon du soleil - Hébergement - Centre régional ADH le Tremplin - Centre sur l'Autre-Rive - Dianova Canada Inc. - Havre du Fjord - L'Arrimage - L'Aube de la paix (1993) inc. - L'Escalier Notre-Dame - La Croisée des chemins - La Maison Carignan - La Maison d'hébergement Le Séjour inc. - La Maison du Pharillon - La Maison Jean Lapointe - La Maisonnée Paulette Guinois - La Montée - La Vigile - Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix - Le Domaine de la Sobriété - Les maisons Péladeau - Maison Raymonde-Chopin-Péladeau - Les maisons Péladeau - Pavillon Pierre-Péladeau - Maison d'entraide l'Arc-en-ciel - Maison d'aide Villa St-Léonard de Portneuf - Maison de Job - Maison de Thérapie Victoriaville-Arthabaska - Maison de Transition de la Batiscan - Maison Face à l'avenir - Maison l'Alcôve inc. - Maison L'Ancrage - Armée du Salut - Centre Booth - Maison l'Exode - Pavillon Alpha - Maison l'Exode - Pavillon André-Dumont - Maison l'Exode - Pavillon Émilie-Gamelin - Maison La Margelle - Maison Lyse-Beauchamp - Maison Nouvelle Vie - Pavillon Alternatif - Pavillon de l'Assuétude - Saint-Guillaume - Pavillon de l'Assuétude - Shawinigan - Pavillon l'Essence Ciel - Pavillons du Nouveau Point de Vue - Point de Rencontre - Résidence Le Portail - Résidences Mission Bon Accueil (R.B.A.) - Sentier du Nouveau Jour - Un Foyer pour Toi - Villa de la Paix, Centre de Rétablissement en dépendances - Villa Ignatia Inc. - Vision d'Espoir de Sobriété - Centre NuHab - Andy's House Treatment Centre

Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)
840 Raoul-Jobin, suite 203
Québec (Québec) G1N 1S7
T 418 682.0051 | F 418 682.0774

aqcid.com

[facebook/aqcidependance](https://facebook.com/aqcidependance)
[@aqcidependance](https://facebook.com/aqcidependance)



AQCID

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES CENTRES D'INTERVENTION
EN DÉPENDANCE